

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE****Berne, le 21 janvier 2016****Train d'ordonnances agricoles 2016 :  
beaucoup de paperasse, guère d'améliorations**

**L'Office fédéral de l'agriculture a lancé hier la procédure d'audition sur le train d'ordonnances agricoles 2016, et c'est en vain que l'on y cherche des améliorations substantielles pour les exploitations. La FPSL exige que les lacunes et les mauvaises incitations, notamment en matière de paiements directs, soient rapidement corrigées en vue d'améliorer enfin la difficile situation des familles paysannes.**

*Direction*

Weststrasse 10  
Case postale  
CH-3000 Berne 6

Téléphone 031 359 51 11  
Télécopie 031 359 58 51  
[smp@swissmilk.ch](mailto:smp@swissmilk.ch)  
[www.swissmilk.ch](http://www.swissmilk.ch)

**swissmilk**

Sur les 138 pages du train d'ordonnances agricoles 2016, les améliorations des conditions-cadres dont les exploitations agricoles ont urgemment besoin sont insignifiantes. Outre le manque de volonté de corriger le dérapage manifeste en matière de paiements directs et de charge administrative, le Conseil fédéral a l'intention de sacrifier une fois encore l'agriculture avec son programme de stabilisation 2017-2019 et les enveloppes financières 2018-2021 destinées à l'agriculture. Pas d'amélioration des conditions-cadres ni du système déséquilibré des paiements directs, réduction des moyens financiers : cela n'est pas acceptable !

Les producteurs suisses de lait, qui se trouvent dans une situation économique extrêmement précaire, exigent de nouvelles corrections des ordonnances et de l'aménagement des paiements directs, et ne veulent plus de coupes dans les moyens alloués à l'agriculture.

Les principales exigences en matière de paiements directs et au niveau des ordonnances sont les suivantes :

- ◆ Augmentation des moyens alloués aux programmes SRPA et SST pour les bovins et diminution concomitante des moyens affectés aux contributions à la biodiversité au niveau de qualité 1. Ceci afin de corriger les incitations démesurées à l'extensification et l'indemnisation unilatérale des faibles rendements.
- ◆ Développement du programme SRPA pour les bovins en un programme à deux niveaux afin de soutenir le développement des exploitations et de promouvoir le bien-être animal.
- ◆ Modification du programme PLVH (production de lait et de viande basée sur les herbages) dans le sens d'un programme axé sur le fourrage grossier.
- ◆ Corrections supplémentaires afin de réduire la charge administrative des exploitations.

Les familles paysannes ont besoin d'une amélioration rapide des conditions-cadres politiques, en particulier les producteurs de lait, qui subissent une pression phénoménale à cause de l'évolution internationale des marchés et du taux de change avec l'euro.

**Renseignements :**

Kurt Nüesch, directeur de la FPSL

031 359 52 11 / 079 661 41 59

Thomas Reinhard, chef de projet FPSL

031 359 54 82

[www.swissmilk.ch](http://www.swissmilk.ch)

2463 signes (espaces comprises)

